

CHU Nice Pasteur
Diagnostic automnal des chiroptères 2025 dans le
Pavillon F avant démolition/reconstruction.
Recommandations avant travaux.



Septembre 2025

RESUME DE L'ETUDE

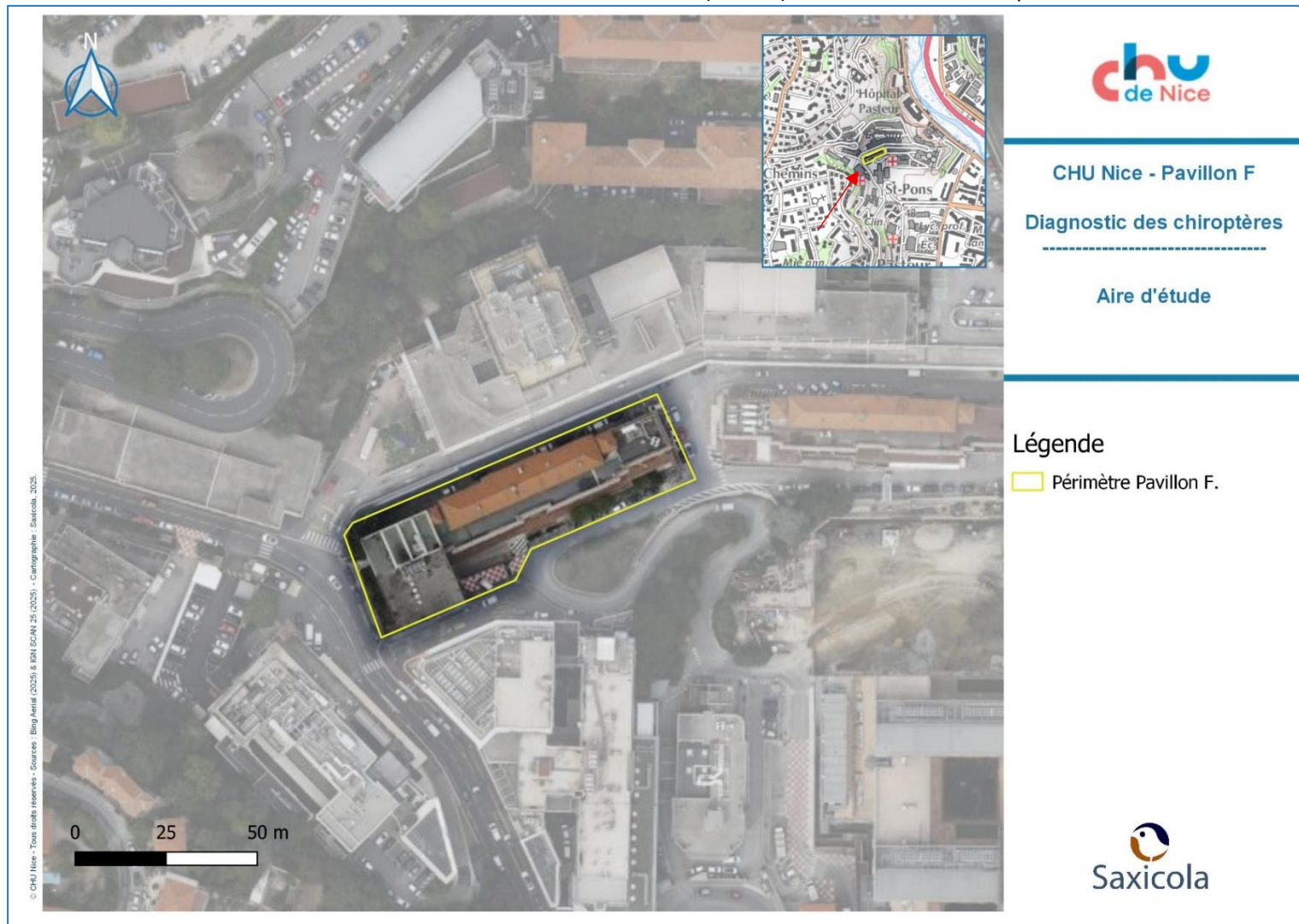
Libellé	Diagnostic automnal des chiroptères dans le Pavillon F du CHU de Nice avant démolition/reconstruction.
Référence	CHU-Nice_Pavillon.F_Diagnoctic-Chiroptères_P.Giraudet
Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Universitaire de Nice 
Contact	M. Albin MIRALLES
Rédacteur	Pierrick Giraudet – <i>Expertise chiroptères</i> . 120 Chemin du Baou, 06640 Saint-Jeannet N° de Siret : 848 456 299 00017 pgiraudet@saxicola.fr – 06.77.13.13.18 
Date	26 septembre 2025

Table des matières

I -	Site d'étude	4
II -	Objectifs de l'étude	5
III -	Méthode d'inventaire pour les chiroptères.....	5
IV -	Données bibliographiques	6
V -	Diagnostic écologique	7
V.1 -	Résultats des inventaires	7
V.2 -	Habitats de chasse	11
V.3 -	Continuités écologiques	11
V.4 -	Evaluation des enjeux relatifs aux espèces de chiroptères.....	12
VI -	Conclusion du diagnostic	13
VII -	Recommandations pour les Chiroptères	14
VII.1 -	Adapter le calendrier des travaux à la présence des espèces	14
VII.2 -	Détailage et défavorabilisation des combles	14
VII.3 -	Démontage des volets battants et roulants.....	14
VII.4 -	Condamner toutes les ouvertures	14
VII.5 -	calendrier des travaux après mesures sur la toiture et les ouvertures	15
VII.6 -	Mise en place de nichoirs en façade des nouveaux bâtiments.....	15
VIII -	Bibliographie	16

I - SITE D'ETUDE

Le CHU de Nice, en qualité de maître d'ouvrage, porte un projet visant à désamianter et déconstruire un bâtiment existant (Pavillon F) afin d'en construire un nouveau pour l'institut universitaire de bio-pathologie tout en connectant celui-ci avec la galerie médico-logistique. Ce Pavillon F est actuellement désaffecté et se situe au 30 Voie Romaine à Nice (06 100) au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.



II - OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le CHU de Nice a sollicité l'expertise indépendante de Pierrick Giraudet (Chiroptérologue et naturaliste indépendant) dans le cadre de compléments d'inventaires de diagnostic pour le groupe des chiroptères et la rédaction de recommandations avant le début des travaux prévus pour l'automne 2025.

III - METHODE D'INVENTAIRE POUR LES CHIROPTERES

Concernant les chiroptères, 3 types de méthodologies ont été mises en œuvre sur le site :

- Une analyse bibliographique, biogéographique et paysagère du site sur le terrain et sur carte IGN TOP 25 afin de mettre en évidence sa fonctionnalité ;
- Des recherches de gîtes avérés ou potentiels dans le périmètre immédiat (localisation et évaluation systématique des potentialités) ;
- Des prospections nocturnes acoustiques : 6 enregistreurs automatique SM4 bat FS avec 1 nuit complète d'écoute passive au sein de l'aire d'étude ainsi qu'une sortie de gîte (crêpuscule) suivi d'un début de nuit en écoute active au détecteur manuel (D240x) ainsi qu'avec une caméra thermique (Pulsar Merger XT50).

Concernant les nuits complètes d'écoute, des détecteurs d'ultrasons passifs ont été déposés au niveau à tout les étages du bâtiment, y compris dans les combles et les sous-sols, durant une nuit complète en période automnale. Les placettes d'écoute ont été réparties avec le souci d'échantillonner de façon équilibrée l'ensemble du bâtiment, intérieur et extérieur.

Ces détecteurs d'ultrasons enregistrent et horodatent chaque contact de chauve-souris. Les fichiers collectés sont ensuite triés, classés et pré-identifiés à l'aide d'un logiciel dédié ([Sonochiro](#)). Les résultats obtenus sont alors vérifiés, validés ou corrigés. L'analyse acoustique s'effectue sur ordinateur à l'aide du logiciel d'analyse spécifiquement développé pour la bioacoustique des chiroptères (BatSound). Ces enregistrements, dénombrés de façon spécifiques, permettent d'obtenir des données quantitatives et qualitatives précieuses pour la réalisation d'indices d'activités par espèce. Ces activités correspondent au nombre de contacts de 5s par nuit. L'activité des espèces est alors mesurée à l'aide du protocole [Actichiro](#) développé par le Museum National d'Histoire naturelle de Paris à travers son programme [Vigie Chiro](#).

Les prospections ont été effectuées en période automnale les 22 et 23 septembre 2025 correspondant à la période du rut, de la migration et de l'émancipation des jeunes individus volant de l'année, et par conséquent hors période de parturition.

Tableau 1 – Point d'écoutes chiroptérologique		
Nom Point d'écoute	Description / milieu	Temps d'écoute (nb de nuits)
		Automne 22/09/2025
SM1	Dans les combles partie ouest	1
SM2	Dans les combles partie est	1
SM3	Deuxième étage (dernier)	1
SM4	Premier étage	1
SM5	Rez-de-chaussée	1
SM6	Sous-sol	1

➡ Limites d'expertise de terrain

Le site a fait l'objet d'une visite d'expertise en période automnale et l'ensemble des moyens d'étude utilisé habituellement dans ce type de diagnostic ont été mis en œuvre (recherche d'indice et d'individu, acoustique passif et actif, caméra thermique), notons par ailleurs qu'aucun enregistrement n'a été effectué lors des périodes printanières et estivales et aucune visite hivernale n'a été faite. Cependant une bonne connaissance des espèces de chiroptères et de leurs écologies respectives ainsi que la contextualisation du site et du bâtiment permettent de pouvoir définir un niveau d'enjeu assez précis pour ce groupe de mammifères.

IV - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Parmi les espèces signalées au FSD du site N2000 FR9301568 - Corniches de la Riviera situé à 600m à l'est, 8 espèces de chiroptères sont mentionnées : Petit murin *Myotis blythii*, Grand murin *Myotis myotis*, Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*, Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*, Minioptères de Schreibers *Miniopterus schreibersii*, Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et Murin de Bechstein *Myotis Bechsteinii*.

Sur la base de données Silene expert pour la commune de Nice, en complément des espèces d'intérêt communautaire citées sur le FSD du site N2000 des Corniches de la Riviera, il est indiqué la présence le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii*, le Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*, la Sérotine commune *Eptesicus serotinus*, la Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*, le Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*, la Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*, la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*, la Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii* et le Vespère de Savi *Hypsugo Savii*.

Aucune espèce de chiroptères n'est indiquée dans la fiche ZNIEFF II Mont Vinaigrier.

V - DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

V.1 - RESULTATS DES INVENTAIRES

➡ Diversité observée :

Les écoutes réalisées en septembre 2025 en période automnale ont permis de mettre en évidence la présence à minima de 7 espèces de chiroptères chassant ou transitant directement sur l'aire d'étude :

- Molosse de Cestoni - *Tadarida teniotis*
- Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri*
- Pipistrelle commune - *Pipistrellus pipistrellus*
- Pipistrelle de Kuhl – *Pipistrellus kuhlii*
- Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii*
- Vespère de Savi - *Hypsugo savii*
- Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus*



Exemple de deux espèces contactées sur le site d'étude avec une Pipistrelle de Kuhl dans des briques plâtrières en toiture à gauche et deux Pipistrelles communes dans un nichoir en bois à droite
(Photos prises hors site d'étude - P. Giraudet).

➡ Fonctionnalité de l'aire d'étude

Les chiroptères ont besoin d'un ensemble de composantes dans le paysage afin d'accomplir leur cycle biologique. Le bon accomplissement de leur cycle biologique dépendant non seulement des gîtes utilisés par les espèces, mais aussi les terrains de chasse et les routes de vol nécessaires à celles-ci, c'est-à-dire un ensemble d'unités écologiques répondant aux besoins biologiques d'une population.

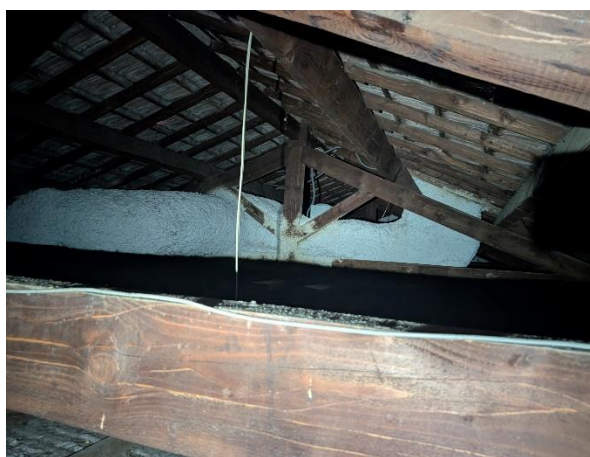
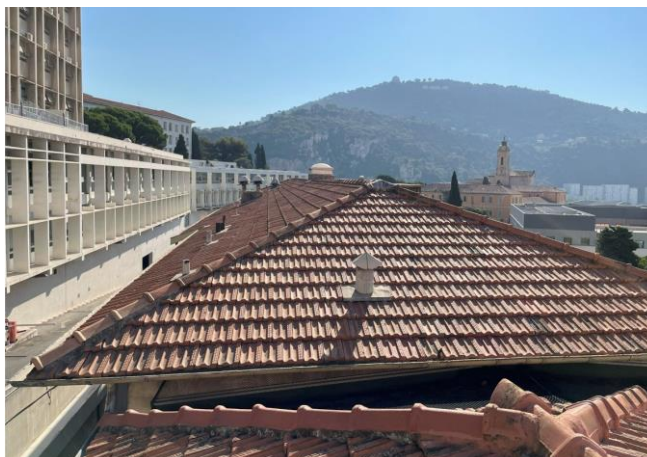
1 – Habitats d'espèces et gîtes potentiels

Le terme de « gîte » regroupe tous les habitats fréquentés par les chauves-souris lors de l'hibernation, du transit, de l'estivage, de la mise-bas, de l'accouplement et du repos nocturne. Les gîtes peuvent être séparés, en fonction de l'affinité des espèces, en quatre catégories : gîtes anthropiques, gîtes arboricoles, gîtes cavernicoles et gîtes rupestres.

- **Gîtes anthropiques** : L'aire d'étude se compose exclusivement de ce type d'habitat avec la présence du Pavillon F. Il s'agit d'anciens locaux médicaux du CHU de Nice désormais désaffectés et dont le désamiantage et la démolition sont imminents.

La visite n'a révélé la présence d'aucun indice de présence de chiroptères ou d'individu. Les bâtiments peuvent être utilisés par quelques espèces dites fissuricoles telles que les pipistrelles. Les toitures et certains micro-habitats en façades (volets battants et roulants notamment peuvent ponctuellement être occupés.

➤ Combles et toitures :



Toiture du Pavillon F sur l'aire d'étude (gauche) avec ses combles vus de l'intérieur. Aucune traces ou indices de présence de chiroptères relevée dans les combles lors de la visite. Les deux enregistreurs placés dans cette partie n'ont pas détecté d'activité particulière pour les chiroptères. Les quelques contacts de pipistrelles et de Vespère de Savi enregistrés ne provenaient pas de l'intérieur des combles (signal très faible), les individus volaient alors au-dessus du bâtiment, les cris d'écholocation étant alors perceptibles à travers les tuiles.

➤ Etages intermédiaires (rez-de-chaussée, premier et deuxième étage)



Idem, aucun individu ou trace de présence n'a été relevé. Les trois enregistreurs placés dans cette partie n'ont pas détecté d'activité pour les chiroptères.

➤ Les sous-sols



Idem, aucun individu ou trace de présence n'a été relevé. L'enregistreur placé dans cette partie n'a pas détecté d'activité pour les chiroptères. Avec une chaufferie encore active dans ce sous-sol, les températures y sont assez élevées ce qui est assez défavorable aux chiroptères durant la période hivernale.

➤ Parties extérieures





Les parties extérieures du bâtiment peuvent être utilisées par quelques espèces dites fissuricoles telles que les pipistrelles. Les toitures et certains micro-habitats en façades peuvent ponctuellement être occupés. En début de nuit le 22 septembre, plusieurs Pipistrelles de Kuhl ont été contactées en chasse autour du bâtiment concerné, difficile de savoir où gîtaient ces individus mais il est possible que les quelques gîtes potentiels observés (volets battants et roulants notamment) puissent être occupés. Il est également important de signaler que globalement peu de gîtes favorables sont disponibles sur ce Pavillon F en extérieur.

- **Gîtes arboricoles** : Aucune zone arborée n'est présente sur l'aire d'étude.
- **Gîtes cavernicoles et rupestres** : Aucune cavité souterraine n'est présente sur la zone d'étude et à proximité et aucun habitat rupestre n'est à signaler sur l'aire d'étude et ses abords immédiats. Cependant de hauts bâtiments entourent le Pavillon F, ceux-ci peuvent être des gîtes à espèces rupicoles qui exploitent parfois ces milieux analogues aux milieux rupestres du fait de leur hauteur.

➔ Synthèse des potentialités en gîtes sur l'aire d'étude

Type de gîtes	Zone d'étude	Proximité immédiate de la zone d'étude
Gîtes arboricoles	Nul	Faible
Gîtes anthropiques	Faible à modéré	Faible à modéré
Gîtes cavernicoles	Nul	Nul
Gîtes rupestres	Nul	Nul

V.2 - HABITATS DE CHASSE

Le bâtiment concerné par l'aire d'étude ne constitue pas une zone de chasse particulière pour les chiroptères.

Les quelques espèces de chauves-souris communes contactées chassent notamment dans les cours végétalisées et ornementales bordant le site. En effet, autour du Pavillon F les milieux sont constitués principalement de bâtiments et de voies de circulation, les milieux n'ont pas vocation à concentrer l'activité des chiroptères. En outre, l'isolement du site au sein du tissu urbain est également un facteur limitant pour les chiroptères et explique en partie la faible diversité spécifique observée et la relative ubiquité des espèces contactées.

Il est par ailleurs possible de noter :

- L'absence d'espèce dite lucifuge tels que les murins, des oreillards ou encore les rhinolophes.
- L'isolement du site au sein du tissu urbain explique probablement cette situation.
- La présence des Pipistrelles de Nathusius et Pipistrelle pygmée, 2 espèces souvent liées à la présence de zones humides, est peut-être à mettre en lien avec le Paillon qui coule à moins de 300 mètres à l'est. La Pipistrelle de Nathusius est en outre une espèce migratrice, il est probable que cette espèce soit davantage représentée sur le site fin septembre du fait de la position géographique du site sur la Côte d'Azur et la proximité du Paillon.

V.3 - CONTINUITES ECOLOGIQUES

Le site est isolé des grands ensembles écologiquement fonctionnels à l'échelle locale pour ce groupe d'espèces que sont notamment le secteur du Paillon, du Mont Gros, du Mont Vinaigrier et plus largement celui de la Grande Corniche. Les chiroptères ont besoin de continuités écologiques pour transiter entre leurs gîtes et pour s'alimenter, la trame paysagère qui entoure l'aire d'étude est pour cela très peu favorable à ces mammifères. Les espèces contactées sont notamment celles qui peuvent s'affranchir ponctuellement de ses ruptures. Pour ces raisons mais aussi selon les données issues des enregistrements (diversité spécifique et niveau d'activité faible) il est possible de définir **un enjeu très faible sur l'aire d'étude concernant les continuités écologiques.**

V.4 - EVALUATION DES ENJEUX RELATIFS AUX ESPECES DE CHIROPTERES

Nom de l'espèce	Statut de protection (France, DH)	Statut PNA / complémentaire PRAC	Listes Rouges Monde (2016) France (2018)	Statut ZNIEFF	Interaction avec l'AE	Enjeu régional	Enjeu Pavillon F
Espèces recensées							
Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	PN2, DH4	PRAC+	LC / NT	-	Survols ponctuels. Espèce rupicole, gîte peu favorable sur la zone d'étude mais une importante population est connue à Nice, notamment dans le centre et vers le quartier de l'Ariane. Cette espèce peu néanmoins giter en bâti au gré d'une fissures ou d'un coffre de volet roulant.	Fort	Faible
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	PN2, DH4	PNA	LC / NT	-	Survols ponctuels, notamment à l'automne car il s'agit d'une espèce migratrice. Le bâtiment ne constitue pas un habitat favorable à cette espèce généralement arboricole et forestière.	Moyen	Faible
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	PN2, DH4	PNA	LC / NT	-	Survols ponctuels. Gîtes possibles pour cette espèce sur le site dans les interstices tels que les volets battants et les coffres de volets roulants.	Faible	Faible
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhl</i>	PN2, DH4		LC / LC	-	Plusieurs individus chassaient en début de nuit autour du site, il est alors probable que des individus gîtent sur le site dans les interstices tels que les volets battants, les coffres de volets roulants ou encore les éléments de toitures.	Faible	Faible
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	PN2, DH4	PNA	LC / NT	-	Survols ponctuels, notamment à l'automne car il s'agit d'une espèce migratrice. Il est peu probable que cette espèce gite sur le Pavillon F, il s'agit en effet d'une espèce qui affectionne les zones humides et les boisements rivulaires.	Moyen	Faible
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN2, DH4		LC / LC	-	Survols ponctuels. Il est peu probable que cette espèce gite sur le Pavillon F, il s'agit en effet d'une espèce qui affectionne les zones humides et les boisements rivulaires.	Faible	Faible
Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	PN2, DH4		LC / LC	-	Survols réguliers. Espèce rupicole, gîte peu favorable sur la zone d'étude mais cette espèce est commune dans le secteur du Pavillon car il est riche de milieux rupestres. Cette espèce peu néanmoins giter en bâti au gré d'une fissure ou d'un coffre de volet roulant.	Faible	Faible

Légende :

DH II/IV : espèces d'intérêt communautaire inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».

PN2 : Protection nationale des espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

Listes rouges des espèces menacées dans le Monde (*The IUCN Red List of Threatened Species 2016*) et en France (*IUCN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2017*) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Statut. ZNIEFF : Liste des espèces de faune déterminantes ZNIEFF de la région PACA - version du 29/11/2017 : DZ : espèce déterminante ; R : espèce remarquable

VI - CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

La diversité spécifique est relativement faible sur le site avec seulement 7 espèces contactées. Les espèces concernées sont assez communes en région PACA ainsi que dans ce secteur. Les espèces plus exigeantes et généralement lucifuges ne sont quant à elles pas présentes.

Le bâtiment concerné par la démolition ne présente pas d'intérêt avéré pour les chiroptères, cependant les façades et la toiture peut ponctuellement être utilisés lorsque des micro-gîtes sont présents. Aucun indice de présence n'a été relevé lors de nos passages.

Les enjeux de conservation sur le site sont globalement faibles pour le groupe des chiroptères sur le bâtiment d'étude. Cependant plusieurs espèces communes peuvent giter sur le bâtiment dans les quelques micro-gîtes observés, constituant alors un enjeu réglementaire car toutes les espèces de chiroptères sont intégralement protégée à l'échelle nationale.

VII - RECOMMANDATIONS POUR LES CHIROPTERES

VII.1 - ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX A LA PRESENCE DES ESPECES

Calendrier des travaux sur 12 mois pour le bâti avant mesures de défavorabilisation:

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chiroptères												

/!\ Au printemps les chiroptères rejoignent progressivement les gîtes estivaux où les femelles se regroupent pour mettre bas. La période allant de mai à fin juillet est la plus sensible car le risque de tomber sur des jeunes non volants est alors élevé. Cette période est donc déconseillée pour la démolition. L'hiver est également déconseillé car les individus sont en hivernage et ce profond sommeil les empêchent alors de fuir lors des travaux de démolition.

Si l'on synthétise le planning pour les chiroptères, **la période favorable pour l'ensemble des travaux s'étale de septembre à novembre avec une possibilité aussi au printemps (avril) mais généralement cette période est déconseillée pour d'autres groupes de faune, et notamment pour la nidification des oiseaux. Si les travaux de démolition doivent avoir lieu en période d'hivernage, alors d'autres mesures doivent être mises en place, on parle alors de défavorabilisation anticipée d'habitat utilisable (mesures DAHU).**

VII.2 - DETAILAGE ET DEFAVORABILISATION DES COMBLES

Comme cité précédemment les travaux de démolition doivent débuter en hiver 2025/2026, donc dans une période de sensibilité pour les chiroptères alors en hivernage. Cependant, les tuiles sont alors peu recherchées lors de cette période car il s'agit d'un environnement très sensible aux variations de températures, les chiroptères cherchent alors des milieux avec peu de variation thermique. Notons également que la toiture est composée de tuiles à emboîtement posées sur des liteaux et sans volige, il est peu probable que des chiroptères utilisent ce type de toiture en hiver.

Cependant, afin d'éviter tout dérangement ou destruction d'individu de chiroptères, Il est recommandé de débuter les travaux en découvrant la toiture manuellement.

VII.3 - DEMONTAGE DES VOILETS BATTANTS ET ROULANTS

De nombreuses ouvertures sont encore équipées d'anciens volets persiennes en bois ainsi que de volets roulants avec les coffres situés sur la partie haute. Ces éléments sont des habitats potentiels pour les chiroptères sur le bâtiment.

Afin de défavorabiliser ces structures **il est alors conseiller de les démonter avec un écologue** en ayant préalablement vérifié l'absence d'individus. Si des fissures et des disjointements sont encore accessibles aux chiroptères après ces démontages, ils seront boucher avec du papier journal.

VII.4 - CONDAMNER TOUTES LES OUVERTURES

Il est possible que des chiroptères pénètrent dans le bâtiment pour y trouver refuge, notamment lorsque l'hiver va arriver. Actuellement un grand nombre d'ouvertures sont sans fenêtre ou alors avec des vitres cassées. Si le désamiantage est prévu pour l'automne 2025 la démolition doit quant à elle débuter en hiver 2025/2026. Cette période est généralement à éviter pour la démolition vis-à-vis des chiroptères en hivernage, les bêtes sont alors profondément endormies et leur fuite est alors peu probable. Il est alors proposé de condamner toutes les ouvertures sans fenêtre et de laisser quelques échappatoires anti-retours aux chiroptères à chaque étage. Il est alors possible d'utiliser par exemple de la bâche EPDM ou des panneaux OSB.

VII.5 - CALENDRIER DES TRAVAUX APRES MESURES SUR LA TOITURE ET LES OUVERTURES

Calendrier des travaux sur 12 mois pour le bâti après mise en place des mesures de défavorabilisation (mesures DAHU) :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chiroptères												

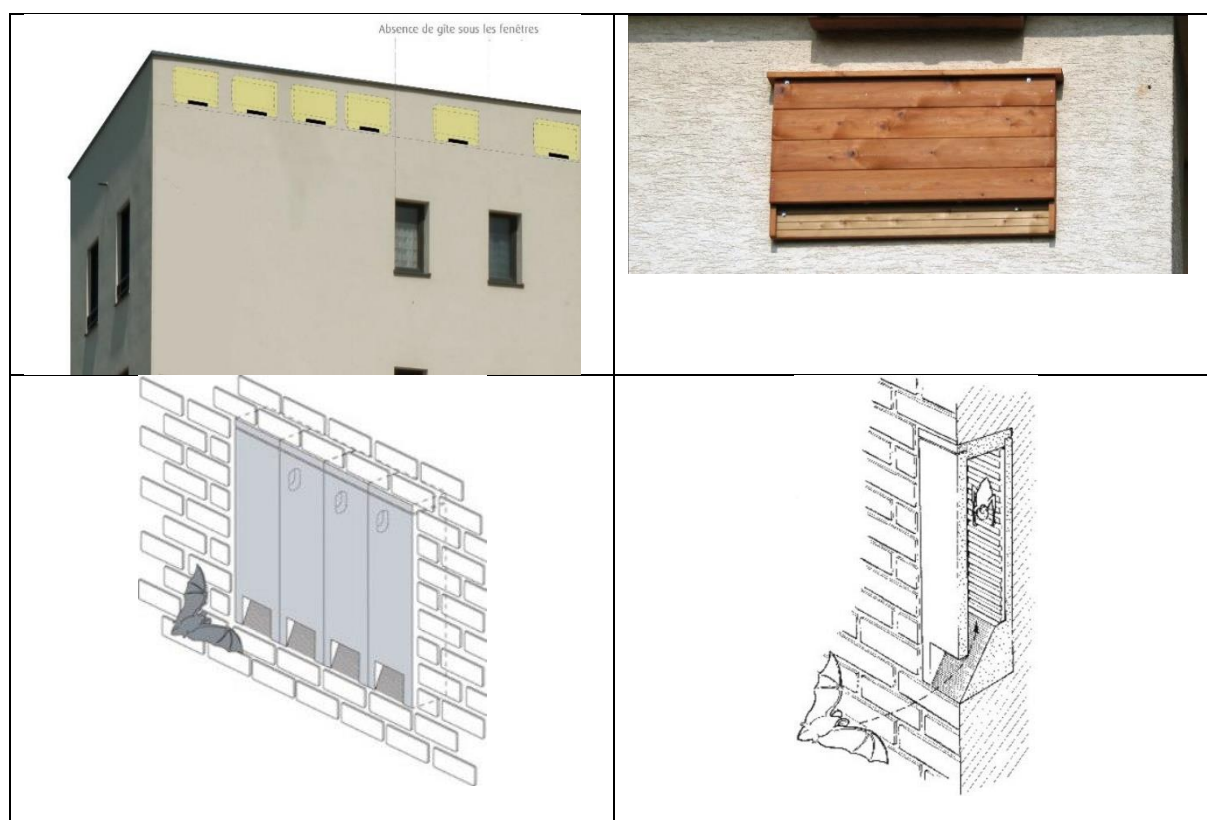
Une fois l'ensemble des mesures préconisées mises en place, alors les travaux peuvent avoir lieu avec un risque faible de destruction d'individu.

VII.6 - MISE EN PLACE DE NICHOURS EN FAÇADE DES NOUVEAUX BATIMENTS

Afin d'offrir des gîtes de substitution aux chiroptères il est conseillé d'intégrer des gîtes artificielles au futur bâtiment. Pour cela il est possible d'installer **une dizaine de nichours en façade**, ceux-ci pouvant être disposer par groupe de 2 ou 3 par secteur pour plus d'efficacité. La hauteur et l'orientation sont deux facteurs à prendre en compte. Pour cela l'architecte en charge du dossier peut prendre contact avec un écologue car en effet, la diversité des nichours est importante et l'intégration de ceux-ci aux bâtiments nécessite généralement des échanges précieux pour le succès de la mesure.

/!\ La concertation entre l'architecte, le maître d'ouvrage et l'écologue est vivement recommandée afin de trouver la solution la mieux adaptée au projet et la plus pertinente vis-à-vis des exigences écologiques des espèces.

Figure 1 Exemples de nichours installés en façade pour les chiroptères



VIII - BIBLIOGRAPHIE

- ✓ ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009 - LES CHAUVES-SOURIS DE FRANCE, BELGIQUE, LUXEMBOURG ET SUISSE. BIOTOPE, MEZE (COLLECTION PARTHENOPE) ; MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS, 544 P.
- ✓ BARATAUD, M. 2012. ECOLOGIE ACOUSTIQUE DES CHIROPTERES D'EUROPE. IDENTIFICATION DES ESPECES, ETUDES DE LEURS HABITATS ET COMPORTEMENTS DE CHASSE. BIOTOPE, MEZE ; MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS (COLLECTION INVENTAIRES ET BIODIVERSITE), 344 P.
- ✓ BRUHAT L., DAVAL M., BAGUET S. 2020. INVENTAIRE CHIROPTEROLOGIQUE ET CARTOGRAPHIE SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR. GROUPE CHIROPTERES DE PROVENCE, PNRPA. 93 P.
- ✓ DENTZ & AL. 2018. PLAN REGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTERES DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR –2018-2025. GROUPE CHIROPTERES DE PROVENCE, REGION PACA, DREAL PACA. 88P.
- ✓ GCP, 2015. LES CHAUVES-SOURIS DE PROVENCE, 20 ANS D'ACTION. VERSION PDF. 78P.
- ✓ GROUPE CHIROPTERES DE LA LPO RHONE-ALPES. 2014. LES CHAUVES-SOURIS DE RHONE-ALPES. ED : LPO RHONE-ALPES, LYON, 480 P.
- ✓ LPO PACA, GCEM & GCP, 2016. LES MAMMIFERES DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR. BIOTOPE (COLLECTION PARTHENOPE). 344P.
- ✓ MARCHADOUR B. & MEME-LAFOND B. (COORD.). 2001. COHABITER AVEC LES CHAUVES-SOURIS EN PAYS DE LA LOIRE. LES BATIMENTS ET HABITATIONS, DES GITES ACCUEILLANTS. GROUPE CHIROPTERES PAYS DE LA LOIRE, LA POSSONNIERE, 8P.
- ✓ MIDELTON & AL, 2014. SOCIAL CALLS OF THE BATS OF BRITAIN AND IRLAND. EXETER : PELAGIC PUBLISHING.
- ✓ SFPEM, 2015. RECUEIL D'EXPERIENCES DES AMENAGEMENTS POUR UNE MEILLEURE COHABITATION CHIROPTERES – HOMME EN MILIEU BÂTI. 82P.
- ✓ TAPIERO A., & AL. PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTERES 2016-2025. FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS. 83P.
- ✓ THE IUCN RED LIST OF THREATENED SPECIES, GLOBAL EVALUATION. 2016.
- ✓ UICN FRANCE, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2017 - LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACEES EN FRANCE - CHAPITRE MAMMIFERES DE FRANCE METROPOLITAINE. PARIS, FRANCE, 12 P.

SITE INTERNET :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr>

<https://www.sfepm.org/chiropteres.htm>

<https://www.cerema.fr>

<http://inpn.mnhn.fr>

<http://vigienature.mnhn.fr>